

retour le 16/01/2023



**PRÉFET
DE LA NIÈVRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction du pilotage interministériel

DÉPARTEMENT
de NIÈVRE
COMMUNE
de PERROY

CERTIFICAT D’AFFICHAGE

(Adresse de retour : Préfecture de la Nièvre – Pôle environnement – 40 rue de la Préfecture – 58 026 NEVERS Cedex)

Je soussigné, Bertrand FLANDIN Maire de la commune de PERROY
certifie que l’arrêté de M. le Préfet de la Nièvre en date du 9 janvier 2023,

prescrivant l’ouverture d’une enquête publique relative aux demandes de permis de construire concernant le projet d’implantation d’une centrale photovoltaïque située sur la commune de MÊNESTREAU déposées par la SAS EDPR FRANCE HOLDING,

a été publié le 16/01/2023 dans la commune de PERROY et qu’il a notamment été affiché à la porte de la mairie de PERROY et à

du 16/01/2023 au 3/03/2023

Fait à PERROY le 16/01/2023

Le Maire,

(cachet de la mairie)





**PRÉFET
DE LA NIÈVRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction du pilotage interministériel

DÉPARTEMENT
de La Nièvre
COMMUNE
de MENESTREAU

CERTIFICAT D’AFFICHAGE

(Adresse de retour : Préfecture de la Nièvre – Pôle environnement – 40 rue de la Préfecture – 58 026 NEVERS Cedex)

Je soussigné, Jean Claude GILLONNIER Maire de la commune de MENESTREAU, certifie que l'arrêté de M. le Préfet de la Nièvre en date du 9 janvier 2023,

prescrivant l'ouverture d'une enquête publique relative aux demandes de permis de construire concernant le projet d'implantation d'une centrale photovoltaïque située sur la commune de **MENESTREAU** déposées par la SAS EDPR FRANCE HOLDING,

a été publié le 31 janvier 23 dans la commune de MENESTREAU et qu'il a notamment été affiché à la porte de la mairie de MENESTREAU et à

du 31 janvier 2023 au 03 mars 2023

Fait à Menestreau, le 03 mars 2023
Le Maire, JC GILLONNIER

(cachet de la mairie)





**PRÉFET
DE LA NIÈVRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction du pilotage interministériel

DÉPARTEMENT
de la NIÈVRE
COMMUNE
de CIEZ

CERTIFICAT D’AFFICHAGE

(Adresse de retour : Préfecture de la Nièvre – Pôle environnement – 40 rue de la Préfecture – 58 026 NEVERS Cedex)

Je soussigné, François DENIZOT Maire de la commune de CIEZ
certifie que l’arrêté de M. le Préfet de la Nièvre en date du 9 janvier 2023,

prescrivant l’ouverture d’une enquête publique relative aux demandes de permis de construire concernant le projet d’implantation d’une centrale photovoltaïque située sur la commune de **MÉNESTREAU** déposées par la SAS EDPR FRANCE HOLDING,

~~RECULE~~
a été publié le 13 JAN. 2023 dans la commune de CIEZ et qu’il a notamment été affiché à la porte de la mairie de CIEZ et à ~~RECULE~~

du 13 JAN. 2023 au 07 mars 2023

Fait à Ciez, le 13 JAN. 2023
Le Maire,
François DENIZOT





**PRÉFET
DE LA NIÈVRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction du pilotage interministériel

DÉPARTEMENT

de La Nièvre

COMMUNE

de LA CHAPELLE - S^T-ANDRÉ

CERTIFICAT D’AFFICHAGE

(Adresse de retour : Préfecture de la Nièvre – Pôle environnement – 40 rue de la Préfecture – 58 026 NEVERS Cedex)

Je soussigné, Jamy SIMEON Maire de la commune de La Chapelle S^T-André
certifie que l’arrêté de M. le Préfet de la Nièvre en date du 9 janvier 2023,

prescrivant l’ouverture d’une enquête publique relative aux demandes de permis de construire concernant le projet d’implantation d’une centrale photovoltaïque située sur la commune de **MÉNESTREAU** déposées par la SAS EDPR FRANCE HOLDING,

a été publié le 11/01/2023 dans la commune de La Chapelle S^T-André et qu’il a notamment été affiché à la porte de la mairie de La Chapelle S^T-André et à

du 11/01/2023 au 03/03/2023

Fait à La Chapelle, le 06/03/2023

Le Maire,

(cachet de la mairie)



Mairie d'Entrains s/ Nohain



2, place de l'hôtel de ville
58410 ENTRAINS-SUR-NOHAIN
E-mail : mairie-entrains-sur-nohain@wanadoo.fr

CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Je soussigné, Michel POIRIER, Maire de la commune d'ENTRAINS SUR NOHAIN (Nièvre) :

Certifie avoir affiché :

- L'avis d'enquête publique du mardi 31 janvier 2023 au vendredi 03 mars 2023 inclus, relative à une enquête publique concernant un parc photovoltaïque au sol situé sur le territoire de la commune de Ménestreau.

Le 07 mars 2023
Le Maire
Michel POIRIER



12 01 316023



**PRÉFET
DE LA NIÈVRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction du pilotage interministériel

DÉPARTEMENT

de la Nièvre

COMMUNE

de ~~Communauté de Communes~~
Haut Nivernais Val d'Yonne

58500 CLAMECY

CERTIFICAT D’AFFICHAGE

(Adresse de retour : Préfecture de la Nièvre – Pôle environnement – 40 rue de la Préfecture – 58 026 NEVERS Cedex)

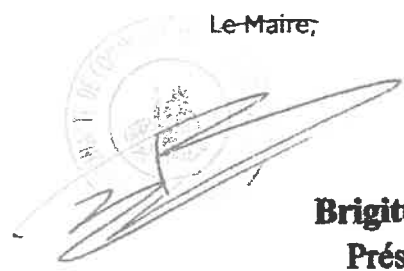
Je soussigné, Brigitte Picq ^{Présidente,} ~~Maire de la commune de~~ **Communauté de Communes Haut Nivernais Val d'Yonne**...
certifie que l'arrêté de M. le Préfet de la Nièvre en date du 9 janvier 2023, **58500 CLAMECY**

prescrivant l'ouverture d'une enquête publique relative aux demandes de permis de construire concernant le projet d'implantation d'une centrale photovoltaïque située sur la commune de **MÉNESTREAU** déposées par la **SAS EDPR FRANCE HOLDING**,
a été publié le 16/01/2023 ^{au siège de la} ~~dans la commune de~~ **Communauté de Communes Haut Nivernais Val d'Yonne** et qu'il a
également été affiché à la porte de la mairie de ~~58500 CLAMECY~~ **58500 CLAMECY** et à ~~58500 CLAMECY~~
Communauté de Communes Haut Nivernais Val d'Yonne

~~58500 CLAMECY~~ 16/01/2023 au 02/03/2023

Fait à Clamecy, le 05/03/2022
Le Maire,

(cachet de la mairie)



Brigitte PICQ
Présidente
Communauté de Communes
Haut Nivernais Val d'Yonne

Séance plénière du 28 février 2023,

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-huit du mois de février à dix-neuf heures,

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes CŒUR DE LOIRE, dûment convoqué le 22 février 2023 par M. le Président, s'est assemblé à la Salle des fêtes de Donzy, sous la Présidence de M. Sylvain COINTAT.

Présents titulaires : M. Sylvain COINTAT - M. Patrick BONDEUX - Mme Danielle ROY - M. Yves RAVET - M. Pascal KNOPP – M. Gilbert LIENHARD - M. Michel VENEAU - M. Pascal FASSIER - M. Philippe BOURGEOIS - Mme Geneviève PARIS - M. François DENIZOT - M. André BUISSON – M. Yannis BONNET - Mme Martine BOREL- M. Alexandre BOUCHER-BAUDARD - M. Hicham BOUJILAT – Mme Corinne COLONEL - M. Alain DEDISSE - Mme Stéphanie OUVRY - M. Patrick PONSONNAILLE - Mme Pascale QUILLIER - Mme Sylvie REBOULLEAU - Mme Carole TABBAGH GRUAU - M. Michel BARRIERE - Mme Sonia MILLANT - M. Denis HOUCHOT - M. Bernard GILOT - Mme Françoise PILLARD - M. Thierry BEAUVAIS - Mme Françoise CROTTET-FIGEAT - Mme Nathalie LIEBARD - M. Robert CHOLLET – Mme Stéphanie CHAPUIS – M. Jacky SCHOLLER - Mme Jocelyne VERNAUX - M. Frédéric AUCOUTURIER

Membres absents excusés : M. Christian MARTIN – M. Jean-Claude GILLONNIER - M. Jean-Marc BAUCINO - Mme Martine LEROY - Mme Florence GUILLAUME

Membres titulaires remplacés par leurs suppléants :

Mme Sandra TIXIER MAUDRY remplacée par M. Raymond LE VAN
Mme Mauricette JOSEPH remplacée par Mme Muriel BUISSON
M. Bertrand FLANDIN remplacé par Mme Carine BABISE
M. Jean FOURNIER remplacé par M. André SZYMANSKI
Mme Nadège COQUILLAT remplacée par M. Petrus HAZELZET

Membres ayant donné pouvoir : M. Daniel GILLONNIER à M. Sylvain COINTAT
Mme Marie- France LURIER à Mme Sonia MILLANT
Mme Pauline PABIOT à Mme Danielle ROY
M. Patrick RAPEAU à M. Yves RAVET
M. Alexandre BLANDIN à M. Gilbert LIENHARD
Mme Béatrice BOULOGNE à M. Yannis BONNET
M. Michel RENAUD à Mme Stéphanie OUVRY
Mme Corinne SERRE à M. Patrick BONDEUX
M. Benjamin MASI à Mme Françoise CROTTET-FIGEAT

formant la majorité des membres en exercice au nombre de 55.

Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil : M. Denis HOUCHOT ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions.

Avis sur le projet d'implantation d'une centrale photovoltaïque située sur la commune de Menestreau

Dans le cadre de l'instruction du permis de construire concernant le projet d'implantation d'une centrale photovoltaïque sur la commune de Menestreau, le préfet sollicite l'avis de la Communauté de Communes Cœur de Loire, conformément aux articles L.123-1 à L.123-16 du code de l'environnement.

Le projet consiste en l'implantation d'une centrale photovoltaïque au sol d'une puissance de 12,2 MWc, comprenant 27 160 modules, 1 poste de livraison, 3 postes de transformation électrique, 1 local technique et 1 local de stockage, aux lieux-dits « Usages du Pelé » et « Chaumes du Sauveur » sur le territoire de la commune de Menestreau. La surface recouverte par les panneaux est de 76 500 m².

Le projet se présente de la manière suivante :

- Pour la zone Sud : constructions d'une puissance de 3,10 MWc, comprenant 6 900 modules (surface de planchers de 62 ha), 1 poste de livraison, 1 local technique, 1 local de stockage et 1 poste de transformation électrique
- Pour la zone Nord : constructions d'une puissance de 9,10 MWc, comprenant 20 260 modules (surface de planchers de 29 ha) et 2 postes de transformation électrique.

La commune a rendu un avis favorable sur ce projet.

Le Conseil Communautaire, sur proposition du Président, après avis favorable du Bureau Communautaire et après en avoir délibéré :

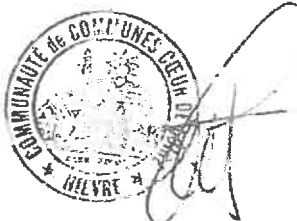
- **EMET UN AVIS FAVORABLE** sur le projet de permis de construire concernant l'implantation d'un parc photovoltaïque sur la commune de Menestreau

Nombre de conseillers : 55
Présents : 41
Pouvoirs : 9
Votants : 50
Pour : 42
Abstention : 8
Contre : 0

MAJORITÉ

Pour extrait conforme
Sylvain COINTAT, Président

M. Denis HOUCROT, secrétaire de séance



Envoyé en préfecture le 07/03/2023
Reçu en préfecture le 07/03/2023
Publié le 07/03/2023
ID : 058-200067916-20230228-2023_28_02_10-DE